

# ARCHITECTES

ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC :: AAPPQ

## Formulaire d'adhésion / Nouveau membre

Cotisation 2018 – 2019 \* ← **Cotisation 2019-2020**

Vous pouvez remplir ce PDF numériquement, puis l'imprimer et le signer, avant de le poster accompagné de votre paiement par chèque à l'attention de l'AAPPQ.

### Informations sur votre bureau (à paraître dans le Manuel de référence et le site Internet de l'AAPPQ) :

Firme (telle qu'enregistrée à l'OAQ) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

### Forme juridique de la firme :

- Société en nom collectif (s.e.n.c.)       Société en nom collectif à responsabilité limitée (s.e.n.c.r.l.)  
 Société par actions (SA – compagnie)       Entreprise individuelle       Coopérative de travail

### Si votre firme possède un bureau dans une autre ville, veuillez préciser les coordonnées ci-dessous\*\* :

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  Bureau de consultation (sur rdv seulement)

### Merci d'indiquer les renseignements sur le(s) patron(s) ou associé(s)\*\* :

Nom des patrons ou des associés :      N° de permis OAQ :      Adresse courriel :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*NB : D'après les statuts et règlements de l'AAPPQ, tous les architectes associés / copropriétaires d'un même bureau sont automatiquement membres de l'AAPPQ.*

\* Cotisation en vigueur jusqu'au 31 août 2019 // ← **en vigueur jusqu'au 31 août 2020**

\*\* S'il y a d'autres adresses ou plus d'associés, les ajouter sur une autre page.



Association  
des Architectes  
en pratique privée  
du Québec

Association  
of Architects  
in Private Practice  
of Quebec

420, rue McGill  
Bureau 302  
Montréal (Québec)  
H2Y 2G1

t :: 514 937-4140  
c :: aappq@aappq.qc.ca  
w :: www.aappq.qc.ca  
t :: @ArchitectesQC

# ARCHITECTES

ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC :: AAPPQ

## Votre catégorie d'adhésion

La grille de cotisation annuelle est basée sur le nombre de ressources humaines permanentes de la firme incluant, mais ne se limitant pas : aux architectes patrons, associés (salariés ou non), architectes salariés, architectes stagiaires, bacheliers en architecture, techniciens, technologues, dessinateurs, designers, comptables, personnel auxiliaire, etc.

Veuillez cocher la catégorie d'adhésion correspondante à votre firme dans le tableau suivant. Le total indiqué inclut le droit d'entrée de 50 \$ pour tout nouveau membre (payable uniquement la première année d'adhésion).

Ressources humaines de l'entreprise	Droit d'entrée	Cotisation 2018 - 2019	Sous-total	TPS 5 % (107600330)	TVQ 9,975 % (1000960001)	Total
<input type="checkbox"/> 1 à 2	50 \$	362,98 \$	412,98 \$	20,65 \$	41,19 \$	474,82 \$
<input type="checkbox"/> 3 à 5	50 \$	522,94 \$	572,94 \$	28,65 \$	57,15 \$	658,74 \$
<input type="checkbox"/> 6 à 10	50 \$	789,53 \$	839,53 \$	41,98 \$	83,74 \$	965,25 \$
<input type="checkbox"/> 11 à 15	50 \$	1 056,12 \$	1 106,12 \$	55,31 \$	110,34 \$	1 271,77 \$
<input type="checkbox"/> 16 à 25	50 \$	1 589,31 \$	1 639,31 \$	81,97 \$	163,52 \$	1 884,80 \$
<input type="checkbox"/> 26 à 35	50 \$	2 122,50 \$	2 172,50 \$	108,63 \$	216,71 \$	2 497,84 \$
<input type="checkbox"/> 36 à 50	50 \$	2 922,28 \$	2 972,28 \$	148,61 \$	296,48 \$	3 417,37 \$
<input type="checkbox"/> 51 à 75	50 \$	4 255,24 \$	4 305,24 \$	215,26 \$	429,45 \$	4 949,95 \$
<input type="checkbox"/> 76 à 100	50 \$	5 588,21 \$	5 638,21 \$	281,91 \$	562,41 \$	6 482,53 \$
<input type="checkbox"/> 101 à 125	50 \$	6 921,18 \$	6 971,18 \$	348,56 \$	695,38 \$	8 015,12 \$
<input type="checkbox"/> 126 et plus	50 \$	8 254,14 \$	8 304,14 \$	415,21 \$	828,34 \$	9 547,69 \$

## Veuillez préciser les ressources permanentes de votre bureau :

Ces informations ne seront pas publiques mais permettront à l'Association de dresser un portrait fiable des bureaux d'architectes au Québec.

Nombre d'employés architectes (inscrits à l'OAQ) : \_\_\_\_\_

Nombre de diplômés universitaires en architecture (bac ou +) : \_\_\_\_\_

Nombre total de ressources permanentes, temps plein ou temps partiel : \_\_\_\_\_  
(incluant les architectes patrons et associés)

\* Selon la Section 3 – Droit d'entrée et cotisations des statuts et règlements de l'AAPPQ, la cotisation est indexée annuellement au coût de la vie.



Association  
des Architectes  
en pratique privée  
du Québec

Association  
of Architects  
in Private Practice  
of Quebec

420, rue McGill  
Bureau 302  
Montréal (Québec)  
H2Y 2G1

t :: 514 937-4140  
c :: aappq@aappq.qc.ca  
w :: www.aappq.qc.ca  
t :: @ArchitectesQC

# ARCHITECTES

ASSOCIATION DES ARCHITECTES EN PRATIQUE PRIVÉE DU QUÉBEC :: AAPPQ

## Champs de pratique, expertises et nature des projets

Afin de référer adéquatement votre firme lors de demandes du public et de l'indexer correctement dans le répertoire des membres, veuillez cocher les champs de pratique et la nature des projets qui correspondent aux services offerts par votre bureau.

Certification ISO :  OUI  NON

### Champs de pratique

- accessibilité universelle
- acoustique
- aménagement du territoire, design urbain
- aménagement intérieur
- architecture nordique
- certifications en développement durable (Leed, etc.)
- code du bâtiment
- enveloppe du bâtiment
- étude de faisabilité
- étude de vétusté
- étude patrimoniale
- expertise technico-légale
- gestion de projet
- illustration
- inspection de bâtiment
- inspection de façade
- international
- programmation
- rédaction de devis (à contrat)
- rédaction de rapports d'expertise
- restauration, rénovation
- surveillance de chantier (à contrat)
- traduction technique
- autres : \_\_\_\_\_

### Nature des projets

- aérogares
- bars, restaurants
- bâtiments agricoles
- boutiques, commerces
- bureaux
- centres d'hébergement
- centres de recherche, laboratoires
- centres sportifs, stades
- cinémas, théâtres, salles de concert
- CLSC, cliniques
- écoles, collèges, universités
- églises / édifices religieux
- établissements pénitentiaires
- garages, stationnements
- garderies
- hôpitaux
- hôtels, motels
- multi logement, condos, etc.
- musées, bibliothèques
- résidences unifamiliales
- usines
- autres : \_\_\_\_\_

En signant ce formulaire, vous attestez avoir pris connaissance des statuts et règlements de l'AAPPQ.

DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_



Association  
des Architectes  
en pratique privée  
du Québec

Association  
of Architects  
in Private Practice  
of Quebec

420, rue McGill  
Bureau 302  
Montréal (Québec)  
H2Y 2G1

t :: 514 937-4140  
c :: aappq@aappq.qc.ca  
w :: www.aappq.qc.ca  
t :: @ArchitectesQC